

NIVEAU 2, APPROFONDISSEMENT

Favoriser le partenariat parents-professionnels

Comment valoriser l'expertise et les savoirs expérimentiels des familles? Comment créer un véritable partenariat parents-professionnels au quotidien afin de créer un projet commun et accompagner au mieux les personnes présentant des difficultés vers une communication la plus autonome possible?

OBJECTIFS

- Définir la notion de partenariat.
- Reconnaître les facteurs d'abandon et de réussite en CAA.
- Identifier les principes favorisant le partenariat familles-professionnels.
- Appliquer les postures permettant le développement du sentiment de compétence parental en CAA
- Identifier et appliquer des stratégies de coaching parental efficaces.
- Contribuer au développement de l'autodétermination des familles et personnes concernées.

CONTENU

- Facteurs d'abandon et de réussites en CAA
- Notion de partenariat et d'équipe en CAA
- Réflexion sur la posture professionnelle nécessaire pour créer le partenariat
- Coaching parental efficace en CAA: quelles étapes ?

- Expertise parentale : les savoirs expérimentiels et leur importance en CAA
- Favoriser le sentiment de compétence parentale
- Favoriser l'autodétermination des personnes concernées et des familles en CAA

METHODE

Identification des besoins de formation.

Positionnement en début et fin de formation pour mesurer la progression du stagiaire.

Alternance apports théoriques et pratiques, expériences vécues, supports vidéos.

Ateliers pédagogiques, mises en situation pratiques, analyse de situations.

Échanges et réflexions.

INFORMATIONS PRATIQUES

Public

Tout professionnel ou famille accompagnant des personnes en situation de handicap de communication.

Par sa présence requise au terme de l'action, un cadre de l'établissement, participant au bilan, voire à la formation, permet de porter une dynamique institutionnelle nécessaire à la pérennité des projets.

Pré-requis Aucun pré-requis n'est nécessaire.

Intra-établissement

Durée : 7 heures ou 14 heures au choix

Coût : 1680 euros €/jour S'ajoutent les frais de déplacement et d'hébergement des formatrices et formateurs.

Intervenant.e.s : Formatrice ou formateur en Communication Alternative et Améliorée

Évaluation Évaluation des acquis tout au long de la formation. À l'issue de la formation, l'intervenant.e évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire